

P. 2 Gwladys Lemoussu emmène la ville sur le podium des J.O. de Rio

n°110
OCTOBRE
2016

le magazine municipal des Montois

Saint Jean de Monts



Dossier

« Ville amie
des enfants » :
de l'éducatif toute l'année

WILD
STYLE

Gwladys Lemoussu emmène Saint-Jean-de-Monts aux J.O. de Rio

22 septembre, Gwladys Lemoussu rentre tout juste à Saint-Jean-de-Monts, avec autour du cou une magnifique médaille de bronze obtenue lors des jeux paralympiques de Rio ! Un peu fatiguée, mais toujours aussi souriante et humble, la jeune fille nous accorde quelques minutes pour nous faire partager son expérience.

Comment s'est déroulée la compétition ?

Je n'ai rien lâché. L'épreuve de natation n'a pas bien démarré. J'ai accéléré et je suis sortie de l'eau en étant 5^e. Au bout du 1^{er} tour à vélo, je suis passée 4^e. Puis, lors de la course à pied, j'ai tout de même réussi à revenir sur une concurrente qui était située à 1min 10s devant moi. Lorsque je suis parvenue à la doubler, je n'ai pas réfléchi et je ne me suis pas retournée.

Que ressent-on lorsque l'on passe la ligne d'arrivée ?

J'étais vidée. Je me suis assise ! Je ne réalisais pas ce qui m'était arrivé. C'est en me rendant dans l'espace réservé aux compétiteurs que j'ai croisé mon collègue Stéphane Bahier. Il m'a dit qu'il avait eu des frissons en me voyant courir. J'ai alors pleuré. J'ai ensuite compris que j'avais effectué l'exploit du triathlon français aux J.O. puisque je suis la seule médaillée, valides et non-valides confondus. Je suis entrée dans l'histoire du triathlon et j'en suis très fière !

Quels ont été pour vous les moments forts de votre séjour à Rio ?

Il y a ce dont je viens de vous parler. Il y a aussi un autre événement qui s'est déroulé au stade d'athlétisme. J'ai croisé une petite fille qui avait une malformation de la main et une amputation assez haute, au niveau du fémur. Elle avait simplement pour prothèse un bâton et une chaussure. J'ai eu envie d'aller lui parler et je lui ai donné un Pin's français. Cela reste pour moi une image marquante.

Et depuis ?

J'ai passé une semaine à Rio. Je suis rentrée hier à Saint-Jean-de-Monts pour retrouver le Club de Saint-Jean-de-Monts Vendée Triathlon Athlétisme. J'ai beaucoup apprécié ce moment car ce sont des personnes que je vois tous les jours.

Tout n'a-t-il pas d'ailleurs commencé à Saint-Jean-de-Monts ?

J'ai en effet débuté ici. M. Gaudin a créé une section handicap et a tout fait pour me mettre à l'aise. J'ai été intégrée comme une personne valide. On m'a prise comme je suis, avec mes qualités et mes défauts.



La Ville vous soutient-elle ?

Oui. Depuis trois ans, la Ville m'aide financièrement parlant, avec 1500 € par an en vue des J.O. Cela m'aide pour mes déplacements. En échange, je fais de la promotion pour Saint-Jean-de-Monts et je réalise différentes actions, comme des remises de récompenses aux sportifs ou bien des conférences de presse. J'ai par exemple rencontré des jeunes de l'Accueil de loisirs. Pour moi, c'est du donnant-donnant.

Et profitez-vous toujours de la station ?

Oui, bien sûr. La commune de Saint-Jean-de-Monts est idéale pour le triathlon. Je peux y pratiquer tous les sports. Je vais en mer pour la natation. Pour le vélo, je profite de la forêt et du marais, notamment durant l'été, car j'y suis plus tranquille. C'est un endroit magnifique et j'ai encore croisé un chevreuil l'autre jour. Pour la course à pied, j'utilise même la piste ouverte à tous, à côté du collège.

Auriez-vous des conseils à apporter à des graines de champions ?

Valides ou non, on ne doit pas avoir peur de se lancer ! Lorsque l'on est handicapé, chacun fait comme il peut. Je ne veux pas dire aux gens ce qu'ils ont à faire. Je peux simplement faire part de mon expérience et, en ce qui me concerne, le handicap a été une force. Je comprends que ce soit difficile, mais ce n'est pas une fatalité.

Retrouvez d'autres exemples de sportifs montois au succès international en page 16.

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

« Ville amie des enfants » :
de l'éducatif toute l'année

11 **EN ACTION**

- La 5^e saison
- La médiathèque municipale : l'une des meilleures de France
- Un Programme Local de l'Habitat vient encadrer notre commune
- Dernière tranche de travaux à l'EHPAD Ernest Guérin
- Rénovation du centre-ville : de l'été à la deuxième phase des travaux

16 **ZOOM**

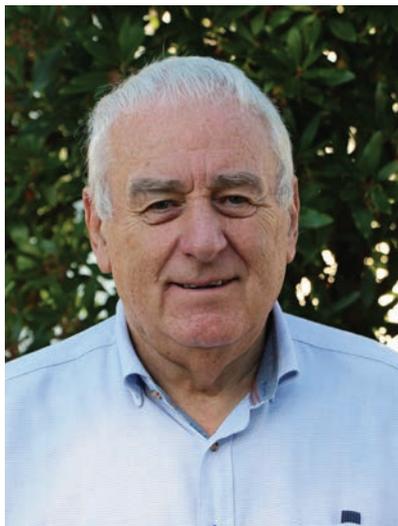
Saint-Jean-de-Monts aux Jeux
Olympiques de Rio

17 **TRIBUNES**

- Tribune du groupe majoritaire
- Expressions de l'opposition

18 **À SAVOIR**19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

- Des jardins partagés en construction



LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016 MONTRE UNE LÉGÈRE AUGMENTATION DES EFFECTIFS PAR RAPPORT À 2015. C'EST UN SIGNE DE DYNAMISME POUR NOTRE COLLECTIVITÉ ALORS QUE LE LITTORAL AFFICHÉ SOUVENT UNE DIMINUTION D'ÉLÈVES.

Les conditions météorologiques exceptionnelles de l'été dernier se sont prolongées en septembre. Elles ont permis une bonne fréquentation de notre territoire, l'attractivité n'est plus à démontrer. La qualité des nombreuses structures y contribue aussi largement.

Notre cadre de vie est toujours l'objet de toute notre attention. Il favorise les circulations douces et est adapté aux souhaits des familles qui peuvent profiter en toute sécurité de la plage et de la forêt.

Tous les acteurs économiques et les professionnels du tourisme doivent être remerciés. Leurs prestations sont des encouragements pour poursuivre nos actions innovantes.

Dans le cadre des aménagements du centre-ville les piétons étaient prioritaires les mercredis et samedis matins. Une évolution qui fut appréciée. La réalisation de la 1^{re} tranche de travaux rue de Gaulle montre un aperçu de cette rénovation.

La deuxième tranche aura lieu d'octobre à décembre et concernera la rue Georges Clemenceau entre la rue du Cardinal de Richelieu et la rue du Général de Gaulle.

Début septembre, les Jeux Paralympiques de Rio ont permis à Gwladys Lemoussu d'apporter la première médaille olympique au triathlon français. Cette médaille de bronze obtenue par sa volonté et sa rage de vaincre en plus des ses aptitudes sportives honore le club local mais également la Ville. Le Conseil municipal avait choisi de la soutenir financièrement dans son objectif pour ces jeux à Rio.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations et sommes fiers qu'elle ait choisi de résider dans notre ville.

La coordination de la nouvelle saison culturelle hivernale permettra une action efficace grâce à une vision partagée de la culture. La diffusion de spectacles et d'événements de qualité offrira la diversité et les spécificités culturelles de ce territoire et de ses équipements.

« Notre cadre de vie est toujours l'objet de toute notre attention. »

Pour « la 5^e Saison », vous devrez être « 5 fois » plus curieux dans les « 5 communes » de l'intercommunalité.

Dans l'intérêt général, Saint-Jean-de-Monts poursuit son adaptation aux nouvelles formes de résidentialisation et de tourisme.

André Ricolleau
Maire de Saint-Jean-de-Monts



Exposition Coupé collé décalé : Fichtre !

SPORT, DÉTENTE MAIS AUSSI CULTURE À SAINT-JEAN-DE-MONTS DURANT L'ÉTÉ ! 10 000 visiteurs ont pu s'émerveiller du 10 juillet au 28 août, à Odysée, devant l'univers onirique de Julien Grataloup. L'artiste découpe figurines, arbres exotiques et autres entités exubérantes pour les mettre en scène, au gré de ses inspirations. Un travail magnifiquement mis en lumière par le collectif Fichtre, grâce à une scénographie grandeur nature qui invitait à se fondre dans un paysage.



La Déferlante d'été rythme la saison estivale

RAZ DE MARÉE ARTISTIQUE sur Saint-Jean-de-Monts avec La Déferlante d'été. Spectacles de cirque, théâtre et musique : 8 dates aussi éclectiques que survitaminées. Avec rien de moins que le très prisé groupe Hyphen Hyphen le 16 août et une affiche conçue par Julien Grataloup (cf. article ci-dessus) : la commune joue définitivement dans la cour des grands !



Saint-Jean-de-Monts 3.0

LE CYBER ESPACE À LA MÉDIATHÈQUE en juillet-août, ce sont 3 195 sessions de 26 minutes en moyenne, 810 abonnés sur les postes fixes et 554 pour le WiFi ! Des chiffres impressionnants, mais qui demeurent stables par rapport à l'année précédente. L'espace jeux vidéo a lui, fait un bond considérable au mois d'août avec près de 50 % de joueurs en plus, soit 764 joueurs, 34 sessions et une moyenne de 22 joueurs par jour pour les 2 mois. Une Médiathèque à la fois éducative et ultra-branchée !



Western on the Beach !

17 & 18 SEPTEMBRE : le Festival Caval'Océane a transformé, la magnifique plage de notre commune en un lieu de dressage, de sauts d'obstacles et de tri de bétail. Campements de Cow-boys et d'Américains, spectacle « Bartender Wild West Show » ou encore Pony Games ont insufflé le souffle d'une autre époque, pleine d'aventures !

Ô feu !

TRADITIONNELLEMENT TIRÉS SUR LA PLAGE, les feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août sont des moments, certes classiques, mais toujours aussi magiques. Preuve en est, ils font l'unanimité à tous les coups avec pas moins de 50 000 spectateurs (même si celui du 15 août fut déplacé au 13 du mois, pour des questions de sécurité et compte tenu du contexte national). Au final : de purs instants de plaisirs, simples et intenses.



Balades gourmandes & cultivantes

BEAU SUCCÈS POUR LES BALADES PROPOSÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME, en juillet et août, qui ont permis à chacun d'aller à la rencontre, une année encore, de la richesse de la commune. Avec « Raconte-moi Saint-Jean-de-Monts », les marcheurs ont pu découvrir le patrimoine balnéaire de la ville, tandis que les participants à « Bienvenue à la Bourrine », sont partis explorer le marais tout en profitant d'une dégustation de produits locaux et d'une initiation au jeu de l'aluette. Un public familial, composé de touristes mais aussi de résidents secondaires. Rendez-vous l'année prochaine !



Planète Beach s'est déroulé sans un grain de sable

6 JUILLET- 26 AOÛT : la plage de Saint-Jean-de-Monts fut le théâtre de tous les sports lors du festival Planète Beach. Au-delà des tournées, placées sous le signe des plus grandes stations de radios, le sable fin a transformé en version plage nos habituelles activités comme le foot ou le tennis. Instants Baby avec athlétisme, pony et gym, Kid's Mercredis avec tir à l'arc, optimist et accrobranche ou encore Break Ados avec kayak et golf. Les actions menées pour la jeunesse sur Saint-Jean-de-Monts ont lieu toute l'année (cf. dossier p. 6) !

Le débit Internet va (encore) plus vite !

PRÉVUS LES 5 & 14 OCTOBRE : deux interventions techniques au rond-point des Tonnelles et à l'angle de l'avenue des Pins et de l'allée Neptune devraient permettre à de nombreux foyers d'avoir une meilleure connexion Internet. La majorité ne devrait plus avoir un débit inférieur à 12mb/sec. En cas de problème, n'hésitez pas à appeler votre opérateur téléphonique. Prochaine étape : la fibre ! Qui a dit que Saint-Jean-de-Monts n'était pas connectée ?



Forum & fun !

SEREZ-VOUS PLUTÔT sport, culture, loisirs ou encore citoyenneté et solidarité ? Moment incontournable de la vie montoise, le Forum des Associations est autant un temps de découverte qu'un lieu d'animation avec, par exemple, des démonstrations de gym nordique ou même de l'initiation aux gestes de premiers secours. Le forum atteste surtout de l'incroyable activité associative présente sur la ville, avec pas moins 45 associations présentes le 3 septembre. À vous de jouer !



« Ville amie des enfants » : de l'éducatif toute l'année

Petits princes de l'été, mais véritables rois toute l'année, les enfants bénéficient à Saint-Jean-de-Monts d'activités qui les accompagnent au quotidien, pour permettre leur bien-être et leur autonomie.

Droit d'être protégé, droit à l'éducation, droit à la non-discrimination : **la Ville s'engage pour faire respecter et défendre les droits des enfants**, juridiquement inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par la France le 26 janvier 1990. Preuve en est de cette implication, **l'UNICEF lui a décerné, pour la 2^e**

fois consécutive, le titre de « Ville amie des enfants ».

Écoles, Temps d'Activités Périscolaires, Odyssée, Médiathèque, Multi-accueil, Accueil de loisirs, Foyer de jeunes : **les structures et les actions sont articulées entre elles pour assurer une continuité éducative et une complémentarité des activités.** Celles-ci sont toutes régies par les valeurs telles que la **citoyenneté, le maintien du**

lien social, la solidarité ou encore **la participation.** Cette cohérence se matérialise par un **Projet Éducatif De Territoire (PEDT), centré sur les intérêts de l'enfant.**

Qu'en est-il concrètement ? À notre tour de mettre la tête dans les programmes pour comprendre les actions menées toute l'année par la Ville.

Droit à la protection

De fait, les enfants sont des êtres plus vulnérables que les adultes. Ces derniers se doivent de les protéger grâce à une assistance particulière. **Fondamentalement, chaque enfant a le droit inaliénable d'être nourri à sa faim.** Pour assurer le respect moral de ce besoin, **des aides sont fournies par la Ville.**

Ainsi, en 2015, l'épicerie sociale Coup de Pouce a permis à 225 enfants de bénéficier de denrées alimentaires à bas prix.

La même année, le Centre Communal d'Action Sociale a répondu à près de 45 demandes d'aide à la restauration scolaire, que ce soit pour les écoles privées ou publiques.

Globalement, 400 repas sont servis chaque jour par la restauration scolaire avec, notons-le, 29 % de menus bio dans le cadre d'ateliers de découverte du goût.

Droit à l'éducation

Avant même de bénéficier des enseignements, encore faut-il pouvoir se rendre à l'école. Dans le cadre du PEDT, le transport est gratuit pour les familles. 11 circuits quotidiens permettent aux enfants d'aller en classe.

Mais la Ville est aussi là pour donner la possibilité à chacun de participer aux sorties scolaires. En 2013-2014, la



Commune a ainsi subventionné une vingtaine de sorties.

Si les différents enseignants et professeurs présents sur Saint-Jean-de-Monts sont les acteurs du droit à l'éducation, les services de la Ville ont également un rôle à jouer, comme c'est le cas avec les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P). Objets de quelques polémiques lors de leur mise en place, ils sont maintenant rentrés dans l'emploi du temps hebdomadaire des écoliers. **Diversité des activités, intérêts pédagogiques, multiples interlocuteurs, utilisation des infrastructures de la Ville :** ils apportent une véritable valeur complémentaire aux enseignements scolaires. Le droit à l'éducation se décline alors en droit de découvrir, de rêver, de s'amuser ; en d'autres termes : d'être un enfant.



En 2015/2016, les TAP représentèrent :

- 358 enfants inscrits
- un taux de participation de 79,3 % sur l'année
- 35 demi-journées
- 28 831 heures d'activités

Une utilisation des infrastructures suivantes :

- complexe sportif
- base nautique
- stade de la forêt
- salles polyvalentes et salles de motricité
- parc des sports
- accueil de loisirs
- médiathèque

Une mobilisation de nombreux acteurs de la Ville et d'intervenants extérieurs :

- service enfance/jeunesse
- service des sports
- Médiathèque
- ATSEM* pour les maternelles
- service espaces verts/environnement
- police municipale
- services techniques (voirie)
- bénévoles
- 24 intervenants extérieurs
- 2 assistantes de vie scolaire pour 'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion scolaire)

Des activités diversifiées :

- goûters philo'
- sensibilisation au handicap
- secourisme
- découverte du patrimoine
- initiation à la pêche
- danse irlandaise
- astronomie
- théâtre
- programmation informatique
- éveil musical
- judo
- beach rugby
- tennis de table
- golf
- sports nautiques
- fresque décorative Unicef
- ludothèque
- etc.

* Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles

Droit au bien-être**Rencontre avec Véronique Launay, 1^{re} adjointe au Maire déléguée à l'enfance-jeunesse, la vie scolaire et la culture :****Pourquoi la Ville a-t-elle choisi de se faire labelliser « Ville amie des enfants » ?**

Pour la reconnaissance du travail effectué depuis les années 90 avec la mise en place de l'accueil de loisirs Bord à bord, du multi-accueil Frimousse et des actions culturelles pour les scolaires. Mais aussi en raison de la renommée internationale de l'UNICEF : il s'agissait alors d'inscrire Saint-Jean-de-Monts au cœur de préoccupations qui dépassent les frontières. Nous avons en plus un projet de coopération internationale avec Madagascar. Nous avons toujours eu une sensibilité particulière pour les Droits des enfants qui ne consistent pas seulement dans le droit d'être nourris mais aussi dans le droit de réfléchir, de jouer et de s'exprimer.

Quelles sont les valeurs qui guident la politique municipale dans le domaine de la jeunesse ?

Le respect des valeurs républi-

caines : liberté, égalité, fraternité. Cela aboutit sur l'apprentissage de la citoyenneté pour les enfants mais aussi sur le fait de considérer chaque enfant comme un citoyen à part entière, et ceci dès son plus jeune âge. Nous avons aussi un souci d'équité sociale. Tous les enfants ont des droits, quels que soient les revenus de leur famille ou leur condition, qu'ils soient par exemple valides ou handicapés. Nous effectuons un travail avec les publics défavorisés pour que tout le monde ait accès à l'ensemble des structures.

En quoi la politique municipale en matière de jeunesse a-t-elle évolué ?

Nous nous sommes adaptés : les nouvelles technologies avec le développement numérique ; les mœurs qui changent aussi. Nous effectuons de plus en plus un travail de prévention : il s'agit de savoir comment appréhender les changements et se protéger. Nous travaillons aussi sur le « vivre-ensemble ». Les enfants utilisent

parfois un langage très violent.

L'action culturelle a aussi évolué. Il s'agit de permettre à tous les enfants d'en profiter, notamment via l'école, car c'est le seul endroit où l'on peut atteindre tous les jeunes.

Quel coût les actions menées pour la jeunesse représentent-elles pour la collectivité et comment justifiez-vous cela ?

Le budget consacré à l'éducation à la jeunesse pour 2016 correspond à 16,50 % de notre budget : 1,6 millions d'euros pour l'éducation (écoles, restauration, sport scolaire, transport) et 1,2 millions pour l'enfance et la jeunesse (Multi-accueil, Accueil de loisir, Foyer de jeunes). Ce budget est couvert à 40 % par la CAF. Nous assumons ces dépenses. Il s'agit d'un service public que nous défendons et qui se fonde sur la volonté de permettre à tous d'accéder à l'éducation, aux activités et de voir leurs droits respectés.



Les ateliers d'arts plastiques accompagnés par des professionnels.

Rencontre avec Ariane-Matthieue NOUGOUA, chargée de projets collectivités territoriales à l'UNICEF :



Qu'est-ce qui a permis à Saint-Jean-de-Monts d'être labellisée « Ville amie des enfants » ?

La ville de Saint-Jean-de-Monts est « Ville amie des enfants » depuis 2006. Dans le dossier de renouvellement qu'elle nous a fourni cette année, plusieurs éléments ont retenu notre attention, et notamment la volonté de mettre en œuvre une méthodologie de travail transversale réelle dans le cadre de son travail sur le PEDT (Projet Educatif De Territoire). Par ailleurs, la Ville a mis en avant un certain nombre d'actions intéressantes telles que la présentation des ateliers théâtre-forum afin de lutter contre le harcèlement et les violences faites à l'école.

En quoi consiste le label « Ville amie des enfants » et pourquoi a-t-il été mis en place ?

Le titre « Ville amie des enfants » a été mis en place en France en 2002 et représente pour nous un instrument au service de la promotion et de l'implantation des droits de l'enfant dans les villes de France. Il permet de créer une vraie relation partenariale avec les collectivités, qu'il s'agisse de celles déjà extrêmement actives dans leur politique publique enfance, petite enfance, jeunesse ou de celles encore un peu timides qu'il faut accompagner et épauler.

réelle volonté de faire du bien-être de l'enfant une question centrale.

Quelles sont, selon vous, les améliorations à apporter ?

Il serait intéressant que la Ville implique encore un peu plus les enfants dans la vie de la commune en mettant en place des dispositifs de consultation des enfants réguliers, afin que cet avis permette d'améliorer l'offre de services qui est proposée aux enfants.



Que pensez-vous des actions menées par la Ville de Saint-Jean-de-Monts ?

Les actions de la Ville sont très intéressantes et dénotent une



L'élection du Conseil d'enfants en présence de l'Unicef lors de la journée des Droits de l'enfant.

Médiathèque & Odyssée : le droit de devenir un adulte

Le terme « enfant » vient du latin infans qui signifie « celui qui ne parle pas ». Si la définition d'un enfant a évolué depuis l'antiquité romaine, **l'enfant est néanmoins celui dont la nature même consiste à grandir pour devenir un adulte.**



La Médiathèque et le centre culturel Odyssée contribuent à leur développement moteur, intellectuel et cognitif. En 2015, la Médiathèque a ainsi prêté **221 370 documents pour 33 817 emprunteurs** et accueilli :

- 17 classes, (397 enfants) pour l'exposition *Recto verso ou entre deux 0*,
- 5 classes, (124 enfants) pour l'exposition *Traces*,
- 20 classes, (474 élèves) pour l'exposition *Chaque œuvre est une aventure*,
- 80 jeunes pour le spectacle *L'atelier de Monsieur Henry*.

De l'art, de l'avenir !

À la Médiathèque, ce fut aussi :

- 106 visites de scolaires,
- une vingtaine de séances de lecture avec les soirées « Doudou pyjama », les histoires pour les petits, des spectacles, des rencontres d'artistes,
- 4 séances avec l'Accueil de Loisirs,
- 3 séances d'éveil à la lecture avec les enfants et les assistantes maternelles,
- 12 élèves d'une classe ULIS qui ont rencontré des pensionnaires de l'EHPAD pour échanger autour de l'école d'autrefois et d'aujourd'hui.

Et bien sûr, la liste n'est pas exhaustive. **Consultez plutôt la programmation culturelle 2015-2016** (cf. page 12) pour explorer l'ensemble des activités proposées aux enfants et notamment les **17 rendez-vous destinés aux par-tages en famille.**

La jeunesse à Saint Jean-de-Monts,



c'est aussi Odyssée, avec les grands festivals Ci t'as la trouille et Kid's Folies : culture, créativité et curiosité !

Des liens se tissent, entre les structures, entre les habitants et entre les générations. Un projet cohérent et complémentaire s'est concrétisé en 2015/2016.

L'enfant : un être de droit

De par leur statut, les enfants bénéficient d'une certaine protection par les adultes mais aussi d'**une légitimité dans l'élaboration de leur bien-être**, puisque cela les concerne.

Frimousse

Le multi-accueil Frimousse vise à accueillir les plus petits de 0 à 4 ans, pour leur apprendre la vie en collectivité et contribuer à leur développement physique et cognitif.

Parce que chaque enfant doit pouvoir bénéficier de cette protection, la Ville participe aux frais. **Alors qu'une heure coûte en moyenne 9,80€, un**



Les enfants acteurs et spectateurs lors du Printemps théâtral.



usager paye seulement 1,60€ et la Commune 4,60€. La différence est réglée par la CAF à la hauteur de 3,60€.

Bord à bord

Toutefois, la Commune ne fait pas que s'impliquer financièrement. Les multiples activités proposées par l'Accueil de loisirs Bord à bord sont ainsi guidées par **les valeurs insufflées dans les droits des enfants**.

→ La citoyenneté

Être citoyen, c'est être membre de la vie en communauté. Il s'agit donc bien pour ces enfants, âgés de 3 à 12 ans, de les amener à **interagir respectueusement** avec les autres enfants, mais aussi avec les adultes, qu'ils soient animateurs, personnels de service ou intervenants.

→ La liberté

Faire comprendre aux plus jeunes qu'ils sont les acteurs de leurs activités ! Dans le respect de la liberté d'expression, ils sont donc amenés à **s'exprimer eux-mêmes sur leurs envies et leurs souhaits** pour ensuite examiner la compatibilité possible avec la liberté des autres.

→ La démocratie

Pour favoriser la complémentarité entre le milieu familial et les services de la Ville, **une démarche de coéducation** privilégie l'échange, la formation et la participation de tous.

Foyer de jeunes

Cette participation atteint des sommets au Foyer de jeunes. Ouvert aux 11-17 ans, **chacun peut concourir à l'élaboration du programme lors de**

commission « Laura Voulu ».

Dès lors, le chemin parcouru par un enfant à Saint-Jean-de-Monts, entre 0 et 17 ans, vise à lui faire prendre conscience qu'il est un être qui n'est pas seulement protégé par des droits mais qu'il doit pouvoir exprimer et décider ce qu'il veut. **Devenir des individus qui s'impliquent eux-mêmes dans la détermination de ce qu'ils sont. Devenir libre.**

L'avenir se construit aujourd'hui.



Le Foyer de jeunes s'approprie le land art.

La 5^e saison

La saison culturelle hivernale à Saint-Jean-de-Monts est placée sous le signe de la coopération. Pour la première fois, la communication de la programmation culturelle sera en effet la même pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts ! La 5^e saison annonce un vent de nouveautés dans l'accès à la culture.

5 communes & 1 seule programmation

Le principe est simple : faire fleurir une programmation culturelle cohérente entre Saint-Jean-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, La Barre-de-Monts, Soullans et Le Perrier.

Profitant, plutôt que subissant, la réforme des collectivités : le projet de la 5^e saison vise une collaboration intelligente et efficace. Montois et touristes pourront s'exalter devant tous les spectacles, sans se priver.



Saison culturelle

Saint-Jean-de-Monts | Notre-Dame-de-Monts
La Barre-de-Monts | Soullans | Le Perrier

Une saison culturelle hivernale commune

Pour commencer, un seul agenda régira la programmation culturelle d'octobre à avril. Au total, plus de 50 spectacles proposés, soit un par semaine !

Le centre de Congrès Odyssée, le Cinéma théâtre Les Yoles, l'espace Terre de Sel, l'espace Prévoirie, l'espace La Rochejaquelein, l'église du Perrier et bientôt sa nouvelle salle : tous travaillent de concert.

Concrètement, vous avez la possibilité de réserver tous les spectacles de la 5^e Saison dans les 3 Offices de Tourisme ! En complément, un agenda complet, propre au réseau des bibliothèques, verra le jour prochainement.

Pour en savoir plus : www.omdm.fr et www.saintjeandemonts.fr

Une tempête d'actions scolaires

Tous les enfants scolarisés dans les écoles de la Communauté de Communes vont

pouvoir bénéficier, si leur établissement en fait la demande, d'actions culturelles favorisant l'accès à la culture, l'émulation créative et intellectuelle.

Et au passage, ce sont des économies dans les dépenses publiques en évitant les superpositions de propositions !

Pas moins de sept parcours artistiques sont proposés avec :

- de la **BD** pour rencontrer un dessinateur et participer à des ateliers
- de l'**éveil à la lecture**,
- des **arts plastiques**,
- du **théâtre** avec des ateliers, un week-end Printemps théâtral et une visite en bibliothèque,
- de la **chanson** avec, là aussi, des ateliers mais également une restitution et une rencontre avec un artiste professionnel,
- de la **création artistique**,
- de l'**éducation musicale** en partenariat avec Vibrato.

Cette nouvelle saison hivernale commune promet ainsi de beaux flocons culturels.

La Médiathèque municipale : l'une des meilleures de France



La Médiathèque municipale de Saint-Jean-de-Monts a obtenu le précieux et mérité label Bib'Lib. Seulement cinq collectivités ont été récompensées en 2016. Zoom sur la gratification.

Le Label Bib'Lib est décerné par l'Association des Bibliothécaires de France. Il récompense les bibliothèques qui s'engagent concrètement dans l'accès pour tous au savoir.

La Bibliothèque honore fondamentalement le droit d'accéder à toutes les cultures et à une information

plurielle, librement et sans discrimination.

Se former tout au long de la vie, être accompagné selon ses attentes mais aussi réutiliser, créer et diffuser les connaissances ou encore débattre : la mission est de l'ordre de l'intérêt général.

Mais la bibliothèque ne s'arrête pas là pour autant. En janvier, elle signalera ses films disposant d'une audiodescription et ceux destinés aux malentendants. Elle acquerra des applications spécifiques pour ses tablettes. Le but : accéder au niveau 2 du Label Bib'Lib.

Une nouvelle page qui s'écrit déjà !

Un Programme Local de l'Habitat vient encadrer notre commune

Un territoire attractif mais des prix du foncier importants, un marché de l'immobilier tendu, des loyers élevés : autant d'aspects complexes et d'enjeux majeurs que la Ville entend encadrer à travers un Programme Local de l'Habitat (PLH). Explications :

Qu'est-ce que le PLH ?

Le PLH est un outil **mis en place pour 6 ans** qui planifie les enjeux liés à l'habitat présents sur la Communauté de Communes pour **mieux organiser le territoire**. Il complète le bien connu Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Diagnostic immobilier de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

L'examen révèle que :

- notre territoire est attractif et accueille toujours plus d'habitants (+1,2 % par an entre 2008 et 2013),
- les revenus moyens présentent des dis-

parités importantes,

- le parc de logements est dominé par les résidences secondaires,
- les constructions neuves fluctuent au gré des projets immobiliers,
- le marché de l'immobilier est très tendu sur le littoral,
- l'offre locative est peu développée et chère,
- le prix du foncier est élevé,
- des logements anciens nécessitent des améliorations,
- il y a quelques situations de mal logement (logements inconfortables ou insalubres).

Actions économiques

Face à cette situation, la Ville a joué un rôle moteur pour proposer des logements attractifs et diversifiés. Concrètement, il s'agit de :

- **créer 240 logements locatifs publics par an ;**
- **aider financièrement les créations de logements locatifs publics dans les centres-bourgs ;**

- **soutenir le conventionnement avec l'ANAH** qui propose des aides financières aux propriétaires réalisant des travaux en contrepartie de loyers et charges maîtrisés ;
- **encourager la création de logements en location-accession ;**
- **favoriser l'accession à la propriété dans le parc ancien** via le dispositif Eco-PASS ;
- **aider l'accession à la propriété des jeunes ménages dans le neuf et l'ancien.**

Le PLH permettra notamment à la Commune de solliciter **une dérogation pour faire bénéficier les propriétaires du dispositif Pinel**, actuellement inapplicable. Ils pourront ainsi **disposer d'une réduction d'impôts sur le revenu à l'occasion d'un investissement locatif**. Une excellente nouvelle pour le dynamisme immobilier de Saint-Jean-de-Monts !

Autant dire que le PLH est synonyme de Progrès pour le Logement et les Habitants !

Dernière tranche de travaux à l'EHPAD Ernest Guérin

Les 3^e et 4^e tranches de travaux ont débuté. Fin des travaux prévue pour la fin de l'année. Rencontre avec Mireille Kessler, Directrice de l'EHPAD, qui nous explique le chantier.

Quel est le projet ?

Nous construisons le pôle administratif en réunissant au sein d'un même lieu les bureaux qui sont dispersés sur l'ensemble de l'éta-

blissement. Un service anciennement réservé à l'hébergement pourra à l'avenir accueillir un local d'archivage, une bibliothèque pour les professionnels ou des salles de formation.

Quel impact pour les usagers ?

L'accueil va être amélioré avec la création d'un « bureau des admissions » qui permettra de recevoir les familles en toute confidentialité.

L'EHPAD va aussi devenir une résidence d'artistes. Cet automne, un projet artistique va être mené avec une artiste plasticienne, les résidents, le personnel et les représentants des familles pour aboutir à la fois sur un projet de signalétique fonctionnelle et esthétique mais aussi à une réflexion sur l'art en EHPAD.

Les travaux ne dérangent-ils pas les résidents ?

Les nuisances ont été maîtrisées dans toute la mesure du possible, notamment en procédant en différentes phases. Mais des travaux sur un site occupé présentent toujours quelques désagréments. L'EHPAD a veillé au maximum à maintenir une bonne information pour que cela se passe au mieux.



Rénovation du centre-ville : de l'été à la deuxième phase

Après la finalisation de la première tranche de travaux, Montois et touristes ont pu tester une partie de ce nouveau centre-ville durant l'été. La deuxième phase des travaux va débuter en octobre. Le bon moment pour rencontrer Alain Rousseau, conseiller municipal en charge de la rénovation du centre-ville, et James Blanchet, responsable de la Police municipale.



Le bilan de l'été est positif, les piétons ont pu profiter sereinement

M. Rousseau, quel bilan tirez-vous de la première phase des travaux ?

Nous n'avons pas eu de retours négatifs. Les Montois semblent satisfaits de l'esthétique et du fonctionnement de ce nouveau centre. Il pouvait y avoir quelques craintes avant les travaux car certaines peurs sont liées au changement. Mais ces dernières paraissent dissipées.

Y'a-t-il eu des difficultés concernant la piétonisation lors des matins de grands marchés ?

Non, c'est maintenant moins dangereux et moins bruyant. Cela facilite les échanges et même la clientèle qui achète dans les commerces est plus sereine. Tout s'est très bien passé.

Souhaitez-vous apporter des améliorations de fonctionnement ?

Une réflexion a été menée pour améliorer le nouveau plan de circulation et éviter d'avoir à traverser le parking en voiture quand on arrive par la rue Clemenceau. En

été, cette dernière sera mise en sens unique entre la rue Milcendeau et la rue de Gaulle, dans le sens de la rue Richelieu vers la rue de Gaulle. Les mercredis et samedis, elle sera réservée aux piétons. La rue de Gaulle, dans sa partie rue de Challans/rue du Both, sera aussi en sens unique dans le sens rue de Challans/centre-ville. En conséquence, le tourne à droite de la rue de l'Avenir sera interdit.

Il y a aussi une réflexion à mener sur les espaces réservés aux livraisons. L'impact est toutefois limité puisque cela concerne seulement deux matins par semaine, de 10 h à 13 h, et seulement durant l'été.

La deuxième phase des travaux va bientôt commencer.

Nous débuterons la deuxième phase en octobre, dans la continuité de ce qui a été fait. Les étapes sont toujours les mêmes : on débute par une démolition, puis on examine les canalisations avant d'effectuer les finitions et l'embellissement des voies. La place Jean Yole sera notamment rénovée, pour être plus conviviale. Par contre, on ne touche pas aux halles.

Cette phase concernera le marché. Quelles vont être les incidences pour les commerçants et les Montois ?

Nous obéirons aux mêmes principes : réaliser les travaux selon différentes phases afin de limiter l'impact. Les commerçants auront toujours la place pour exposer autour des halles. Ils seront simplement légèrement déplacés, à 50 m près. L'accessibilité pour les Montois et les touristes ne sera pas gênée car on pourra toujours se garer sur les places de parking.

La population montoise continuera-t-elle à être intégrée, selon un principe de démocratie participative ?

Nous restons bien sûr toujours à l'écoute des Montois. Les améliorations que nous apportons font suite aux dialogues menés. Les travaux sont effectués en coopération avec les commerçants, pour gêner au minimum leur activité. Par exemple, certains aménagements sont réalisés durant leur jour de repos.

des travaux



du nouveau centre-ville.

M. Blanchet, responsable de la Police municipale, la piétonisation mise en place suite à l'aménagement du centre-ville pose-t-elle des problèmes de sécurité ?

Au contraire ! La piétonisation a amélioré la sécurité. C'est bien mieux. Cela évite d'avoir des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants qui côtoient les voitures sur la voie de circulation, comme cela pouvait être le cas auparavant. Les Montois et les touristes ont aussi beaucoup plus utilisé leurs vélos. Pour certains commerçants, je suppose que cela a même été bénéfique. Par exemple, l'Avenue des Demoiselles est devenue un accès favorisé pour le marché nocturne.

Y'a-t-il des améliorations de fonctionnement que vous avez suggérées aux élus ?

Il faudra veiller, peut-être, à améliorer la signalisation pour indiquer les parkings

libres, avec leur nombre de places. Nous avons en effet constaté de nombreuses places de stationnement vacantes pendant l'été sur la Place du 11 Novembre ou encore sur l'avenue de la Mer ou l'avenue de la Forêt. Il n'y a pourtant que cinq minutes à marcher pour se rendre au marché durant l'été.

Il faudrait éventuellement augmenter les parcs à vélos, pour éviter des problèmes d'accessibilité aux résidences privées et aux commerces.

La deuxième phase des travaux va toucher le marché. Est-ce pour vous une source de difficultés dans votre travail ?

Il n'y a eu aucun problème avec la première phase. Il n'y a pas de raison qu'il y en ait avec la deuxième. Cela change les habitudes mais avec une bonne signalisation et une bonne communication sur les accès au centre-ville, cela se fera sans problème.

Profitons de notre rencontre avec M. Blanchet, responsable de la Police Municipale, pour savoir comment s'est déroulé l'été.

Quel bilan tirez-vous de cet été du point de vue de la sécurité ?

L'été a été relativement calme et nous n'avons pas noté de grands faits de délinquance. Bien sûr, pour nous l'activité est plus forte et nous sommes encore plus sur le terrain.

Bénéficiez-vous de moyens supplémentaires pour faire face ?

Nous sommes six durant l'été et quatre durant l'hiver. Les deux saisonniers renforcent l'équipe, notamment la journée. Ils mènent particulièrement des missions de surveillance sur les marchés et de contrôle du stationnement.

Le climat actuel, avec les attentats, a-t-il un impact sur vos missions ?

Tous les agents municipaux sont bien sûr concernés. L'État demande aux collectivités d'assurer aussi la sécurisation du territoire. Notre vigilance est accrue.

Participez-vous à la surveillance des établissements scolaires ?

Nous n'avons pas attendu les attentats pour le faire. À Saint-Jean-de-Monts, nous sommes aux abords d'au moins un établissement scolaire tous les matins et tous les soirs. Nous avons en plus rencontré les responsables d'établissements pour être plus opérationnels en cas de problème, par exemple en cas d'intrusion.

Avez-vous noté des inquiétudes de la part des Montois et des touristes du fait des événements tragiques que la France a connus ?

Nous n'avons pas ressenti une inquiétude très forte sur la station balnéaire. Les Montois et les touristes ont apprécié la sécurité renforcée sur les grands événements, comme le feu d'artifice du 15 août et le concert d'Hyphen Hyphen dans le centre-ville, et surtout la présence des renforts de la gendarmerie. Concernant les écoles, nous sentons que les parents d'élèves et les directeurs d'établissements apprécient la présence de la police municipale et de la gendarmerie aux abords des établissements scolaires.



Saint-Jean-de-Monts aux Jeux Olympiques de Rio

Ces triathlètes arborent le maillot de Saint-Jean-de-Monts ! Ils sont allés aux J.O de Rio. La Ville les soutient et, tous, nous les félicitons ! Une mention particulière pour Joao Pereira : l'athlète nous amène près du podium avec une 5^e place à l'épreuve masculine olympique de triathlon. 9 secondes le séparaient seulement du podium !



Dmitry POLYANSKIY

- 32^e J.O. Rio 2016
- 30^e classement mondial 2015
- Plusieurs podiums en coupe du monde et d'Europe
- 4^e championnat du monde en 2013

Joao Pereira

- 5^e J.O. Rio 2016
- 8^e classement mondial 2015
- 3^e Grand Prix de Nice 2015
- Membre de l'équipe nationale du Portugal
- Podiums en championnat d'Europe

Ryan Sissons

- 17^e J.O. Rio 2016
- 33^e classement mondial 2015
- 3^e au GP d'Embrun 2015
- Champion d'Océanie 2014
- 33^e J.O. Londres 2012

Tony Dodds

- 21^e J.O. Rio 2016
- 22^e classement mondial 2015
- 10^e coupe du monde à Auckland 2015
- Vice-champion d'Océanie 2014
- Membre de l'équipe nationale de Nouvelle Zélande
- 21^e J.O. Londres 2012

Cf. page 2 pour en savoir plus sur la participation de Gwladys Lemoussu aux Jeux Paralympiques de Rio.

Une moisson de médailles pour la Montoise Christine BEVING

Avec pas moins de cinq médailles lors du dernier Championnat de France, Christine Beving nous prouve à tous, qu'à 52 ans, il n'y a pas d'âge pour être une championne. La sportive a débuté sa carrière à l'âge de 13 ans ! Portrait :



Nom : Christine Beving

Age : 52 ans

Sport pratiqué : natation

Palmarès :

- Championnat de France d'été 2016 : 3 fois Championne de France et 2 fois Vice-championne de France, catégorie vétérans.
- Championnat de France d'hiver 2015 : 4 médailles d'argent et 1 médaille de bronze
- Sélectionnée 2 fois en équipe de France

Nombre d'entraînements par semaine : entre 3 et 4

Ce qu'elle aime à Saint-Jean-de-Monts : « Le cadre de vie entre sa plage, sa forêt et ses pistes cyclables. Saint-Jean-de-Monts, c'est le paradis ! »

Son plus beau souvenir en compétition : « Le record de France au 400m - 4 nages en 2014. J'ai en plus battu mon adversaire. »

Sa devise : « Ne jamais baisser les bras. »

Son conseil pour les plus jeunes : « Il n'y a pas d'âge pour se mettre à la natation ! »

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

La saison s'est achevée avec Caval'Océane qui a amené son flot de visiteurs sur notre plage. Ainsi se clôt cette saison marquée par la nécessité de sécuriser nos événements suite aux tragiques attentats de cet été. Face à ces actes inhumains, nous avons fait le choix de maintenir nos manifestations, nous devons garder l'attractivité de notre ville balnéaire.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les services de l'État, la gendarmerie, les pompiers, la sécurité civile, les agents de sécurité, les services techniques pour mettre en place les dispositifs nécessaires.

Nous mettrons tout en œuvre pour pérenniser les manifestations lors des prochaines années en intégrant ces nouvelles données.

Cet été encore, comme les années passées, les propositions d'animations et de spectacles gratuits ont été nombreuses et ont attiré un public toujours plus important et enthousiaste.

Remercions les services techniques et la SEM qui travaillent en coulisse pour garantir la réussite de ces événements.

C'est aussi la rentrée pour les associations Montoises, lors du forum le public a pu découvrir ou re-découvrir toute l'étendue et la variété des activités proposées à Saint-Jean-de-Monts.

Petits et grands peuvent venir s'y exprimer dans un esprit de partage et de convivialité.

Saluons à nouveau tous les bénévoles qui s'investissent, parfois sans compter, pour animer ces associations indispensables pour la vie de notre Cité.

Souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée.

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

TEXTE DE L'UDCI MONTOIS

non communiqué

TEXTE DE MIREILLE GLORION-DESBOEUF ET YVES MATHIAS ÉLUS INDÉPENDANTS DE L'OPPOSITION.

L'été se termine, vive la rentrée! Quel bilan tirer de cette saison estivale? Oublions les chiffres, revenons sur ce que les vacanciers, les commerçants, les Montois nous ont dit lorsque nous les avons rencontrés.

Un centre-ville désert hors marchés mettant en évidence un manque d'animations et ce conjugué à de nombreux locaux vides.

Un centre-ville sale avec ses trottoirs remplis de feuilles et immondices; un ensablement et des planches cassées sur l'esplanade; des lumières qui ne marchent pas à l'estacade; des herbes folles en guise de fleurs! Que dire des papiers et autres détritiques qui jonchent le sol.

Interrogations également sur les barrières encore présentes plus de quatre mois après qu'un véhicule ait atterri sur la plage.

Et que dire de la « piste des écureuils »! Barrières manquantes, ronces envahissant les accès, nombreux jeux disparus pour cause de vétusté. Clous et vis apparents sur les jeux encore présents où les enfants peuvent se blesser. Ah oui, la gestion est de la responsabilité de la communauté de communes, dont notre Maire en est le Président. (Photos à disposition de l'édile si besoin.)

Les services municipaux font le maximum, ils ne peuvent être partout. Nous élus de l'opposition prônons que la propreté et la qualité de l'accueil dans notre ville sont l'affaire de Tous. Nous suggérons une campagne sur la propreté, pour faire de SAINT JEAN DE MONTS une vitrine pour la Vendée, par un affichage approprié, des pancartes, des slogans, voire des arrêtés municipaux incitant à entretenir nos abords.

Cela ne pourra se faire que si la ville dispose d'un véritable « chef d'orchestre », insufflant la dynamique nécessaire et qui veuille favoriser à moindre frais notre belle station. Vouloir entretenir le patrimoine communal, c'est pérenniser les investissements financés par nos impôts.

PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

Permanences à la Mairie de Saint-Jean-de-Monts

18, rue de la Plage

• **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
uniquement sur RDV auprès de la Mairie au 02 51 59 97 00

Permanences au Centre d'Activités Sociales la Passerelle

29, boulevard Maréchal Leclerc

• **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (impôts)** le 4^e mercredi du mois (uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 02 51 49 66 90)

• **LES 3 A - AIDE ASSISTANCE ALCOOL**
1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

• **ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR** 2^e samedi du mois de 9h30 à 11h30

Contacts organismes extérieurs

• **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
Tél : 3960 (ou 09 71 10 39 60 depuis box ou mobile)

• **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) point accueil de Challans - 85 boulevard Albert Schweitzer - Tél : 3646 ou sur www.ameli.fr

• **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) point accueil de Challans - 17 rue de Saint-Jean-de-Monts
Tél : 0 810 25 85 10
ou sur www.caf-vendee.fr

Permanences à la Médiathèque boulevard Maréchal Leclerc

• **MAISON LOCALE DE L'EMPLOI**
Aux horaires d'ouverture (cf. ci-après)
Accès à l'informatique uniquement.

Permanences à la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

46, place de la Paix

• **MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE** Uniquement sur rendez-vous - Mercredi matin, jeudi et vendredi toute la journée jusqu'à 16h
Tél. : 02 51 26 96 18

MARCHÉS

Marché du centre-ville

Tous les mercredis et samedis matins
Ouvert du 20 octobre au 02 novembre
(Et vacances scolaires)

HORAIRES

• **OFFICE DE TOURISME**
Odysséa : 67, Esplanade de la Mer
Tél. : 0826 887 887 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe)
accueil@saint-jean-de-monts.com
www.saint-jean-de-monts.com

Ouverture :

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h - 12h et 14h30 - 18h

Mercredi et samedi : 14h30 - 18h

Du 19 octobre au 2 novembre (vacances) : du lundi au dimanche : 10h - 12h et 14h30 - 18h

Samedi 12 novembre :
10h - 12h et 14h30 - 18h

Fermeture exceptionnelle les 24 et 31 décembre

• **MÉDIATHÈQUE**
boulevard Maréchal Leclerc
Tél. : 02 51 58 91 12

mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr

Ouverture :

Lundi : 14h - 18h

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h

Vendredi : 15h - 19h

Samedi : 10h - 17h

Espace jeux vidéo (Hors vacances scolaires) :

Mercredi : 10h15-12h15

& 14h15-17h30 Vendredi : (adultes

prioritaires) 16h30 - 18h

Samedi : 10h15 - 12h15 / 14h15 - 16h30

• BUREAU DE POSTE

33, rue de la Plage

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h

• LUDOTHÈQUE (TOUS PUBLICS)

33, rue Neuve

Tél. : 02.51.59.09.16

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi : 16h30

- 18h. Le mercredi : 9h à 12h et de 14h

à 18h

• GARE ROUTIÈRE

boulevard Maréchal Leclerc

Tél. : 02 51 58 97 33

Du 16 septembre au 14 juin

Lundi : 09h à 12h15, mardi : Fermé

Mercredi : 09h à 12h30 et 14h à 17h15

Jeudi, vendredi et samedi : 09h15 à

12h30

Dimanche et Fêtes : Fermé

PROBLÈME DE RÉCEPTION DE LA TNT ?

N'HÉSITEZ PAS À APPELER

LE 0 970 818 818

→ **Vendredi 21 octobre - 20h30**

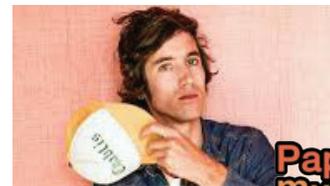
Baptiste W. Hamon

Concert rencontre folk et chanson française dans le cadre de Papier à Musique

Médiathèque - Espace Culturel

Entrée libre,

sur réservation : 02 51 58 91 12



Papier à musique

→ **Du 20 octobre au 2 novembre**

Ci t'as la trouille

Venez vite découvrir tout un programme d'activités spécialement conçu pour les familles : animations et ateliers réservés aux 3/12 ans mais également des activités à partager entre parents, enfants et grands parents. **Odysséa**



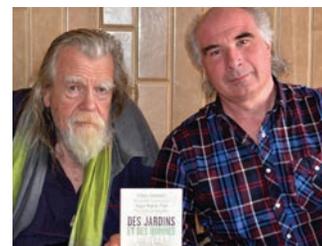
→ **Samedi 29 octobre - 15h30**

Des Jardins et des hommes

Lecture musicale par Patrick Scheyder et Michael Lonsdale

Jardin du marché couvert de la plage

Entrée libre



→ **Du 1^{er} au 30 novembre**

Le mois du film documentaire

Projection de documentaires internationaux autour du thème : le sport autrement.

Médiathèque - Espace Culturel - Entrée libre - programme complet sur le site le

Ville : www.saintjeandemonts.fr





Odyssée 2016-2017



Retrouvez le programme complet de la 5^e Saison, la saison culturelle de Saint-Jean-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, La Barre-de-Monts, Soullans et Le Perrier sur le site : www.omdm.fr. Réservation auprès de l'Office de tourisme : 0826 88 87 87 - www.saintjeandemonts.com



Yannick Jaulin revient avec un nouveau spectacle au coeur de l'actualité

Mardi 13 décembre - 20h30
De l'autre côté de la route - Clément Koch
 Théâtre Tarif A (25€/15€)

Mardi 17 janvier 2017 - 20h30
Le cercle des illusionnistes Alexis Michalik Théâtre
 Tarif A (25€/15€)

Mercredi 1^{er} février - 20h30
The Servant - Robin Maugham
 Théâtre - Tarif A (25€/15€)

Mardi 14 & mercredi 15 mars
 20h30
R.A.G.E. Les Anges au Plafond
 Théâtre et marionnettes - Tarif B (20€/12€)

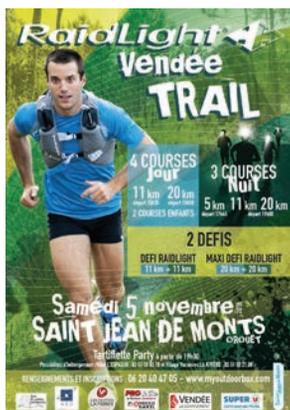
Jeudi 20 octobre - 20h30
Comme vider la mer avec une cuiller - Yannick Jaulin
 Théâtre Tarif B (20€/12€)

Vendredi 18 novembre - 20h30
Piano Magic Comedy Les Virtuoses
 Humour musical
 Tarif B (20€/12€)



Après les représentations très remarquées du spectacle « Les Mains de Camille » l'an dernier, la Compagnie Les Anges Au Plafond revient avec R.A.G.E. un spectacle à facettes où s'entremêlent théâtre, marionnettes et magie.

→ Samedi 5 novembre - à partir de 15h
Raidlight Vendée Trail
 Différents parcours au départ d'Orouët
 Renseignements et inscriptions : 06 20 40 47 05 - www.myoutdoorbox.com



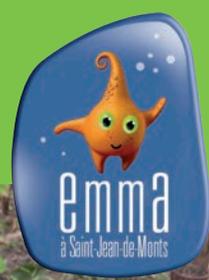
→ Du 11 au 13 novembre - de 10h à 19h
Salon Zen
 60 exposants en massages bien-être, pratiques énergétiques et de relaxation, thérapies, développement personnel, aromathérapie, phytothérapie, produits de beauté et de bien-être, saveurs et diététique, décoration zen, vêtements, livres, ...
 Odyssée - 3€ (gratuit pour les - de 12 ans)



→ les 25 et 26 novembre
Collecte de la banque alimentaire
 dans les grandes-surfaces de la commune.
 Au profit de l'Epicerie sociale Coup de Pouce.



Dimanche 1^{er} janvier 2017
Bain du 1^{er} de l'an
 Espace des Oiseaux
 Inscriptions sur place le jour même à partir de 15h.
 Pour tout renseignement : 06 81 77 99 94



Des jardins partagés en construction

À la recherche d'un bout de jardin, mais aussi de conseils de jardiniers et de moments simples et conviviaux ? L'idée des jardins partagés vient de germer à Saint-Jean-de-Monts, insufflée par des volontés de solidarité, d'échanges et de respect de l'environnement.



Esprit équitable & environnemental

Les jardins partagés ont été initiés dans une démarche de développement durable, qui concilie l'intérêt économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement.

Au menu :

- dégustation de fruits et légumes sains à un prix abordable ;
- **préservation de la nature** avec préconisations environnementales, cheminement naturel entre les jardins et les quartiers environnants, **valorisation des déchets verts** ou encore mise en place d'une **gestion raisonnée des consommations d'eau** ;
- **équité et mixité sociale et intergénérationnelle** pour permettre un échange des savoirs et une animation du lieu.

Des parcelles cultivables & bien plus

Rendez-vous au chemin du Gordet, sur une superficie de 2000 m² : plusieurs parcelles vont être mises à disposition. Cet espace proposera :

- 4 parcelles d'environ 80 m², 12 d'environ 50m² et 1 parcelle collective de 65 m² qui sera consacrée à des activités pédagogiques,
- un **espace convivial** avec des bancs et des tables, dont une qui sera adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR),
- **2 tables de culture pour les PMR,**

- des coffres de rangement,
- un emplacement commun de compostage.

Le projet, porté par les élus et suivi par la commission mixte action sociale et environnement-cadre de vie, **associe des Montois de tous horizons**. Le responsable local du secours catholique, des particuliers, les services espaces verts et environnement, action sociale ainsi que management environnemental collaborent pour faire pousser l'idée.

Un lien est aussi établi avec les élus du **Conseil d'enfants** qui ont évoqué, durant leur campagne, le souhait de travailler sur un tel projet. Ils pourront, peut-être, faire fleurir le nom et un panneau à l'entrée ou encore participer à des activités.

Tarifs & réservations

- 30€/an pour les parcelles d'environ 50 m²,
- 48€/an pour celles de 80 m².

Les personnes intéressées peuvent retirer une demande d'inscription à l'accueil de la Mairie ou la télécharger sur www.saintjeandemonts.fr .

La parcelle sera attribuée pour une année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre (sauf pour la première année) à un jardinier. L'attribution d'une parcelle en cours d'année est possible. **L'usage est exclusivement personnel.**

L'attribution sera réalisée par le **comité de pilotage*** en fonction de l'ordre d'arrivée.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} novembre.

UNE PLAGE PROPRE PAR TOUS LES TEMPS

Pas de saison pour la propreté ! Les plages doivent être préservées toute l'année. Aussi, après le mois d'août, des bacs à marée ont été mis en place sur les plages de la commune par la Ville.

Qui n'est pas tombé sur un déchet lors d'une promenade ? Plutôt que de le laisser sur la plage, chacun peut le **déposer dans un bac à marée.**

Attention toutefois à ne pas ramasser les débris naturels comme les morceaux de bois, les algues et les coquillages. Ils contribuent à l'équilibre écologique en fournissant nourriture et abri pour la faune, tout en permettant le bon maintien du sable.

Les bacs à marée sont situés à **proximité du centre nautique et sur la plage de La Davière.**

Un geste écocitoyen. Un geste pour demain.

* Le comité de pilotage est composé d'élus aux commissions environnement-cadre de vie et action sociale et de membres de la société civile.

